

le Gouvernement pourrait examiner cet aspect.

Qu'est-ce qui nous assure que ce pipe-line sera construit entièrement en territoire canadien? Qu'est-ce qui nous assure que le pipe-line devant atteindre Winnipeg ne sera pas détourné vers Emerson? Quelle assurance la Chambre a-t-elle à cet égard?

**Une voix:** Ce n'est pas ce que veut McMahan.

**M. Pallett:** Peu importe ce que veut McMahan. Avons-nous la certitude absolue que, lorsqu'on sera rendu à Winnipeg, on continuera le pipe-line jusqu'à l'Ontario et le Québec, avant de le relier à Emerson? Je n'ai rien vu de tel. J'ai lu le hansard depuis le début de cette affaire et je n'y ai rien trouvé, aucune assurance.

**Une voix:** Bouillie pour les chats.

**M. Pallett:** "Bouillie pour les chats", voilà bien votre seul discours dans le présent débat.

**M. Hosking:** Cela s'applique bien à vous aussi.

**M. Pallett:** A l'appel de l'ordre du jour, vendredi dernier, j'ai questionné le ministre sur l'énergie nucléaire. Je lui ai demandé quand l'énergie nucléaire pourrait servir à la production d'électricité. Il a dit ne pas le savoir.

**M. MacDougall:** Non? Et vous, John, le savez-vous?

**M. Pallett:** Il ne le savait pas. Si j'étais ministre du Commerce et responsable de toutes les ressources dont il est responsable, je serais fixé là-dessus et je renseignerais la Chambre là-dessus. (*Rires*) Monsieur le président, on n'a pas besoin de se rendre au zoo de Riverdale pour voir les hyènes. C'est là une question à laquelle il conviendrait de répondre, car elle est de toute première importance. Quand disposerons-nous d'électricité fabriquée à partir de l'énergie atomique? Qu'on réponde à cette question, que nous avons déjà posée mais qui est restée sans réponse.

**Une voix:** Posez-la à M. Frost.

**M. Pallett:** On me dit de la poser à M. Frost. Je puis signaler que, dans le dernier communiqué publicitaire du gouvernement provincial, gaz et puissance atomique à des fins énergétiques étaient synonymes. Si vous savez lire, ce dont je ne suis pas sûr, vous auriez pu lire cela. Si l'application de l'énergie atomique n'est pas très éloignée de nous, il se peut qu'on presse l'aménagement de ce pipe-line afin de vendre le plus de gaz possible avant qu'il soit trop tard.

[M. Pallett.]

**Une voix:** Qu'avez-vous à redire à cela?

**M. Pallett:** Peut-être est-ce une bonne chose pour les gens de l'Alberta, mais qu'on nous renseigne.

**Une voix:** Que reprochez-vous à l'Alberta?

**M. Pallett:** Je conviens avec les créditistes qu'il n'y a rien à redire à propos de l'Alberta. Mais il faudrait savoir qu'au fond, dans cette affaire de pipe-line, on veut vendre autant de gaz que possible avant l'utilisation de l'énergie atomique. Si c'est cela, il se peut qu'on soit parfaitement dans l'erreur. Qu'on réponde à ces questions, afin que nous puissions nous faire une idée à leur sujet. Qu'on lève donc le rideau de fer et qu'on nous permette d'examiner certaines de ces questions!

Je songe à un point très important. La *Trans-Canada Pipe Lines*, c'est-à-dire la société à qui il ne faut pas trop se fier, semble-t-il, parce que le ministre responsable a dit ici aujourd'hui que des déclarations qu'elle a faites étaient inexactes, a parmi ses éléments certains actionnaires. Pourquoi ces actionnaires ne fournissent-ils pas les fonds nécessaires à l'aménagement du pipe-line? Il faudrait qu'on nous réponde à ce propos. Pourquoi les actionnaires n'ont-ils pas fourni plus de capital social et n'ont-ils pas fourni l'argent eux-mêmes? Nous avons droit de savoir pourquoi.

Une autre question est celle de savoir qui a fixé cette date arbitraire du 7 juin. Avons-nous jamais vu un gouvernement permettre à des gens de l'extérieur de fixer une date où il devra exécuter un contrat? D'ordinaire on dit au gouvernement qu'on aimerait passer contrat et faire affaires avec lui. Et on lui demande quelle date lui convient. Le gouvernement fixe la date et le particulier lui dit que cela lui fera bien plaisir. L'a-t-on fait dans ce cas-ci? Oh, non! La *Trans Canada Pipe Lines Company* vient intimer un ordre au Gouvernement et à la nation. En Belgique, durant la guerre, j'étais logé dans une famille qui avait eu à souffrir des Allemands. Ces gens nous disaient: "Quand vous franchirez la frontière allemande, les seuls mots que vous emploierez sont: "*Ich will, das muss, das soll.*" C'est ce que la *Trans-Canada* a dit au Gouvernement et ce que le ministre répète à la Chambre.

Nous voudrions qu'on nous dise quels spécialistes le Gouvernement a à son service, ou dans les services du ministère, au cas où il prendrait la suite de l'affaire, si la société ne tient pas ses engagements. On a un contrat ou on dit qu'un contrat a été signé avec une société non désignée. Nous n'avons pas encore vu son nom. Ne l'oubliez pas, on n'a pas voulu nous permettre de le voir. Nous